



Edito

Prévenir le décrochage scolaire

Les établissements scolaires et leurs équipes éducatives sont quotidiennement confrontés à des élèves en grandes difficultés d'apprentissage dont les parcours, faits d'échecs ou d'orientation subie ou mal vécue, ont entraîné de la démotivation, de l'ennui, de l'absentéisme, voire de véritables décrochages puis ruptures avec le système éducatif.

L'Institution, par ses orientations et la responsabilité laissée aux établissements, favorise les dispositifs et les démarches qui visent à adopter une logique de réponses adaptées aux besoins des élèves et à leur demande de reconnaissance.

Devant l'inadaptation des méthodes et des structures classiques à ce type de public scolaire, certaines équipes éducatives de notre académie ont choisi de développer des stratégies de formation plus personnalisées. Dans le cadre du suivi des expérimentations article 34 et des projets innovants, le PASI accompagne plusieurs actions. Ces projets proposent concrètement des démarches et des outils pédagogiques sous-tendus par le principe d'individualisation, qui prennent appui sur la construction de l'autonomie de l'élève et sur l'élaboration d'un projet personnel de formation.

Cette nécessité d'individualisation entraîne une réflexion approfondie des équipes, au niveau institutionnel, structurel, pédagogique et culturel mais aussi au niveau de l'utilisation de nouveaux outils technologiques.

On peut déjà constater les changements positifs apportés aux élèves, aux équipes, à l'Institution elle-même.

Du côté des élèves, ces actions -en redonnant du sens aux apprentissages, en évaluant des acquis au-delà de l'évaluation des savoirs, en proposant une pédagogie d'accompagnement- limitent les risques de comportements déviants et permettent aux élèves de renouer avec l'apprentissage et l'Institution, tout en retrouvant l'estime de soi.

Du côté de l'Institution, elles transforment l'approche pédagogique et la pratique professionnelle des enseignants qui dispensent des savoirs mais aussi diagnostiquent, régulent, conseillent, et accompagnent les élèves, dans un travail partagé par une équipe éducative, élargie à certains partenaires extérieurs.

D'un point de vue structurel, l'espace classe traditionnel s'élargit à d'autres espaces extérieurs grâce à la souplesse d'emplois du temps modulables, assouplissant les conditions d'ordre réglementaire et impliquant davantage les parents.

La mise en relief de ces projets dans cet Echo du PASI contribuera non seulement à les faire connaître mais aussi à les mutualiser.

Bonne lecture !

La rédaction

Claude Stromboni, Coordonnatrice du PASI, IA-IPR de Sciences Physiques

Danielle Fabry

Frédérique Cauchi-Bianchi



Collège Jules ROMAINS, Nice

« Individualiser et accompagner les projets d'orientation au sein d'un dispositif de Troisième en alternance »

La présente expérimentation se place dans la continuité des deux années précédentes tout en intégrant les nouvelles pratiques de la troisième en alternance. En 2007, le projet « Découverte du monde professionnel local et du tissu économique régional » avait pour but la valorisation des voies professionnelles et la prise de conscience de la richesse de notre tissu économique. En 2008, le travail sur la « maîtrise des compétences communicationnelles en vue d'une entrée en voie professionnelle » a permis d'élaborer des outils pédagogiques précis. Ces deux expérimentations s'avèrent complémentaires: d'un côté le collège a créé un réseau d'entreprises de qualité qui acceptent d'accueillir les élèves, de l'autre il sait à présent comment préparer les élèves aux exigences de la voie professionnelle. C'est dans le souci de proposer ces outils à tous les élèves de 3^{ème}, et non plus seulement aux élèves en situation d'urgence que la mise en place d'un dispositif alternance s'est avérée nécessaire: chaque élève suit son année de troisième tout en ayant la possibilité de faire des stages.

Le dispositif ouvert à l'intégralité des élèves de 3^{ème} du collège et aux élèves de 4^{ème} entrés dans leur quinzième année.

Il s'agit de permettre aux élèves de recueillir des informations sur le monde professionnel et de confronter ses intentions d'orientation avec des réalités, déclencher des motivations, tout en suivant l'année de 3^{ème}. Ce projet s'inscrit dans le Contrat Ambition Réussite, dont l'axe principal est la lutte contre l'échec scolaire, en créant une cohérence entre les différents partenaires de l'Education Nationale (association, politique de la Ville, entreprises...)

C'est ainsi que tous les élèves de troisième ont la possibilité de faire des stages plus ou moins longs et fréquents en entreprise, durant toute l'année scolaire du jeudi au mercredi suivant. Le jeudi et le vendredi, l'élève intègre un dispositif dans lequel il rattrape ses cours avec des enseignants et travaille sur son orientation. Puis il réintègre sa classe le lundi.

Devant la réussite de cette action, le dispositif sera reconduit. Le travail sur les études en université et en IUT sera affiné. De nouveaux partenaires seront sollicités.

Coordonnateurs de l'action : M. Julien DESTEFANIS, référent RAR-coordonnateur du dispositif.

Mme Giselle NEGRE, principale-responsable du pilotage du dispositif.



Dispositif en alternance 3^{ème}

Etablissement situé à la périphérie de Monaco, le collège Bellevue accueille plus de 500 élèves issus de vingt nationalités (il n'est ainsi pas surprenant de noter la présence d'une classe ENAF dont les effectifs sont toujours forts) dont les parents sont venus, pour la plupart, attirés par le bassin d'emplois monégasque. Celui-ci rémunère fortement des emplois peu qualifiés. Les familles attendent peu de l'école : ne pas avoir fait d'études ne les empêche pas de gagner leur vie. L'objectif est une fois sur deux un retour au pays à moyenne échéance. Il existe donc une « tradition familiale » qui se répète de génération en génération : fils et filles font les mêmes emplois que leurs parents. Le but est de rejoindre le monde du travail le plus vite possible.

Les taux de réussite aux évaluations de français à l'entrée en 6^{ème} sont nettement inférieurs à ceux du département. Il n'est pas rare d'obtenir des scores situés sous la base des 30 %.

Les orientations en fin de 3^{ème} se font principalement vers le lycée professionnel.

Les élèves ciblés par ce dispositif sont des élèves de 3^{ème} dont les résultats sont très faibles, absentéistes et proches du décrochage si rien ne leur est proposé. Ils sont le plus souvent en situation de retard scolaire (jusqu'à deux ans).

Ce ne sont pas des élèves qui posent des problèmes de violence, même si certains d'entre eux sont arrivés au collège Bellevue à la suite d'un conseil de discipline dans un autre établissement.

Les objectifs assignés à cette expérimentation sont simples et partagés :

- éviter les décrochages scolaires et les sorties sans qualification.
- remotiver des élèves pour leur permettre de poursuivre leurs études et d'obtenir au moins un diplôme de niveau V.
- mettre en place un véritable partenariat école-élèves-familles, source de dialogue constructif qui modifie radicalement la perception que ces derniers se font de l'Institution scolaire (valorisation, écoute, individualisation).

Sur les 13 élèves intégrés à ce dispositif depuis deux années scolaires, un seul a échoué et n'a pas été capable de construire un projet personnel « viable ».

Les effets observés dans les classes sont positifs pour la plupart : moins de tensions, une remotivation réelle parce que l'institution scolaire a été capable d'écoute, d'adaptation et de personnalisation du parcours. On est passé de la « confrontation » au partenariat et à la confiance. Quelques élèves obtiennent même de meilleurs résultats tout en étant moins présents en classe- du fait de l'alternance-, ce qui démontre l'importance de la motivation et de l'estime de soi dans la réussite scolaire.

Coordonnateur de l'action : M. BRETONNIER, Principal Adjoint



COLLÈGE PAUL LANGEVIN CARROS

Tutorat des redoublants et des élèves en difficultés

Avec 770 élèves, une SEGPA et une UPI parfaitement intégrées à l'établissement, le collège de Carros situé en Réseau de Réussite Scolaire, s'est engagé avec force et conviction

dans une réflexion dans le cadre d'une pédagogie de la réussite, sur l'aide à apporter aux élèves en difficulté.

Des équipes pédagogiques et éducatives motivées et investies dans l'établissement, un RRS dynamique, d'étroites relations avec les différents partenaires locaux, des parents en attente de travailler avec le collège, tous ces éléments ont facilité la construction d'un projet d'établissement aux 3 axes fédérateurs : amener chaque élève à son meilleur niveau de réussite, apprendre à vivre et travailler ensemble et, favoriser les relations et échanges avec l'extérieur par un travail en réseau.

Le souci d'apporter une réponse spécifique, une aide individualisée, aux élèves qui ont des besoins particuliers a toujours été une priorité au collège de Carros. De nombreuses actions ont été réalisées dans ce sens. En juin 2005, est apparu lors d'une réunion de l'équipe pédagogique du collège que la gestion des redoublements au collège n'était pas satisfaisante. De nombreux redoublements étaient des échecs. Les résultats, corrects en début d'année, s'effondraient progressivement. Il apparaît que ces échecs sont liés à la démotivation d'élèves qui vivent mal leur année de redoublement, mais aussi à l'absence de réponse individualisée à leurs besoins. L'idée de mettre en place une action spécifique s'est ainsi rapidement imposée.

A travers un tutorat individualisé, l'objectif était de revaloriser l'élève, l'encourager dans ses efforts, lui redonner confiance pour finalement faire progresser et/ou à stabiliser ses résultats. Il s'agit de créer une dynamique commune autour d'actions portées par l'ensemble de la communauté éducative pour « amener chaque élève à son meilleur niveau de réussite ». Ces actions sont les suivantes : un accompagnement et un SAS de remotivation, une sixième de consolidation, un dispositif d'école ouverte, un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté de Réseau de Réussite Scolaire actif.

Les différents dispositifs et actions ont permis d'apporter une réelle aide aux élèves en difficulté, ce qui était l'objectif initial de l'action, mais d'autres effets plus inattendus et tout aussi intéressants se sont présentés. Grâce à l'ensemble des dispositifs mis en place (groupes de travail, instances participatives, évaluations, bilans...) une réflexion sur les pratiques pédagogiques s'est engagée, au début de façon informelle, puis progressivement de façon plus construite.

Cette réflexion a conduit à la mise en place de stages établissement très suivis : « faire apprendre et évaluer », « accompagnement d'une équipe dans l'aide aux élèves en difficulté » et « développement de l'estime de soi et des compétences psychosociales ».

Les échanges de pratiques et le travail en équipe se sont ainsi développés au collège et favoriseront certainement l'émergence de nouveaux projets.

Grâce à la politique pédagogique et éducative menée au collège, le climat au sein de l'établissement s'est amélioré.

Progressivement, une nouvelle image du collège s'est construite, positive et rassurante. Enseignants, éducateurs, parents et élèves travaillent ensemble et partagent désormais le sentiment que le collège Paul Langevin est une école de la réussite et de l'espoir.

Coordonnatrice de l'action : Mme ORLANDI, Principale Adjointe.



Saint- Martin du Var

Nouvelle Chance

Depuis deux ans le Collège Ludovic Bréa a engagé une action en direction des élèves en grande difficulté : **Le Projet Nouvelle Chance**.

Ce projet se présente dans le cadre d'un cycle de deux années réparties sur la 4^{ème} et la 3^{ème}.

La première année du dispositif, au niveau de la classe de 4^{ème} cette action s'adresse à un public d'élèves volontaires en difficulté scolaire pour lesquels un redoublement avait pu être envisagé, ou pour des élèves âgés, ayant redoublé une ou deux fois, le plus souvent en CP, et sont en phase de décrochage scolaire. Le recrutement se fait à partir d'un dépistage des élèves en difficulté au second trimestre et à l'issue d'un travail de liaison entre la famille et le professeur principal. Il est alors proposé la **Nouvelle Chance** aux élèves.

Un entretien a ensuite lieu entre l'élève et la famille d'une part et l'équipe pédagogique d'autre part afin de poser les conditions de travail du cycle, et de signer un « contrat » tripartite, élève-famille-établissement.

Le programme est allégé, sans seconde langue, adapté, avec des séances d'accompagnement scolaire incluses dans l'emploi du temps. Les professeurs revoient les parties les plus importantes du programme de 5^{ème} et abordent en fin d'année celui de 4^{ème}. Les élèves ont, en plus, un contact avec le monde de l'entreprise sous la forme de trois stages de deux semaines. Le but est de valoriser les élèves en partant du positif.

A leur retour en cours, ils passent de petites épreuves de contrôle et de remise à niveau dans toutes les matières. Cela leur permet de reprendre contact avec les cours, mais aussi de se remettre dans une ambiance de travail scolaire qu'ils pouvaient avoir perdue pendant leur stage. En fin d'année les élèves ont deux choix : le passage en 4^{ème} générale ou le passage en seconde année du dispositif.

La seconde année du dispositif, les éléments du groupe de 4^{ème} Nouvelle Chance qui souhaitaient poursuivre en 3^{ème} Nouvelle Chance ont pu le faire, et quelques éléments repérés en difficulté se sont vus proposer l'option. La seconde année du dispositif a mis en œuvre les mêmes modalités que la 4^{ème} Nouvelle Chance, avec entretiens avec la famille et contrat moral signé par les parties.

Les élèves se sont préparés au CFG d'une part, mais aussi et surtout au DNB professionnel, qu'ils passent en juin. Durant de cette seconde année, les élèves ont été séparés en deux groupes de dix qui partent alternativement en stage quinze jours, avec cinq périodes en classe en entière. Pour cette année, la moitié de la classe réussit bien ou très bien, trois élèves se sont remotivés et obtiennent de très bons résultats.

Coordonnateurs de l'action: M.WINKELMANN, Professeur de Technologie,
M. GIRARDOT, Principal

Dispositif de soutien pour les élèves en situation de décrochage scolaire

Dans le cadre de l'autonomie de l'établissement, un projet de réussite éducative pour les élèves de 3^{ème} en rupture scolaire a été mis en place au collège Daudet de Nice dès l'année 2007-2008. Plusieurs objectifs sont visés par cette expérimentation : plus d'abandon de scolarité avant la fin de la 3^{ème}, une affectation qui correspond au projet de l'élève et surtout pas par l'échec, une valorisation individuelle qui permet de mieux se sentir dans la classe et dans l'établissement, une meilleure gestion des élèves en difficulté avec un renforcement de la cohérence des équipes et la prise en compte de l'hétérogénéité.

Une équipe pluridisciplinaire se relaie auprès de ces élèves, dont le nombre est limité à dix dans le dispositif. Grâce à une évaluation partagée et régulière, les membres de l'équipe suivent, au plus près, les élèves qui peuvent ainsi bénéficier de soutien disciplinaire spécifique au fur et à mesure des besoins.

Le projet individualisé d'orientation de chaque élève se construit en partenariat étroit avec la COPsy et les enseignants engagés.

Le bulletin scolaire prend en compte les évaluations des élèves participant à cette action et valorise ainsi les efforts et la persévérance de ces derniers.

Coordonnateur de l'action : M. NOELL, Professeur de Mathématiques

COLLEGE DE L'EGANAUDE BIOT



Lutter contre le décrochage scolaire au collège par le dispositif d'alternance

Treize élèves du collège l'Eganaude de Biot se sont volontairement engagés dans une innovation pédagogique proposée par une équipe éducative : le Dispositif d'Alternance ou DISPAL.

Expliqué aux familles et aux élèves en juin 2008, ce dispositif a pour vocation de limiter le décrochage scolaire et la sortie du collège sans parcours qualifiant ou diplômant. Le projet initial, destiné à un public de 4^{ème} ou de 3^{ème} en difficultés scolaires, sans projet d'orientation envisagé, propose une réflexion sur la voie professionnelle et notamment l'apprentissage.

Les élèves admis dans ce dispositif, choisis par l'équipe éducative des classes de 4^{ème} et 3^{ème}, alternent en quinzaine, stage en entreprise et cours au collège. Chacun peut, au gré de ses sensibilités, prendre le temps de la réflexion, avoir droit à l'erreur en parcours professionnel, tester plusieurs champs d'activité, disposer d'une écoute attentive auprès des personnels médico-sociaux, et d'orientation.

Cette individuation des parcours professionnels est renforcée par la mise en œuvre de temps d'échange. En cours de français, avec l'aide de l'assistante sociale, les élèves

travaillent sur les mots et sur leurs maux. Un groupe de parole existe également. Animé conjointement par la conseillère d'orientation psychologue et une étudiante en psychologie clinique, il permet une expression libre autour du thème « l'Ecole et moi ».

Les familles des élèves fréquentent plus régulièrement le collège, répondent présentes aux différents entretiens individuels ou de groupe (à raison d'une rencontre trimestrielle avec l'équipe éducative). C'est là le signe d'un dialogue confiant, constant et constructif. La réconciliation avec l'Institution Ecole est nette. Les professeurs de DISPAL sont appréciés et respectés, du fait de l'objectif professionnel clairement affiché et validé lors des périodes de stage en entreprise. L'orientation se fait par l'expérience, par un contact avec les exigences du monde du travail. Nombreux sont les chefs d'entreprise ou artisans qui « tendent la main à ces jeunes en situation difficile ». Lesquels remplissent globalement très sérieusement leurs obligations de stagiaires.

Cette confiance nouvelle en l'avenir se traduit par la construction de parcours professionnels. Sur treize élèves présents en septembre 2008. Six ont un projet précis d'apprentissage, validé en stage. Trois envisagent désormais de demander une admission en 2de professionnelle. Une est absentéiste. Deux élèves ont réintégré leur classe d'origine, ils n'ont pas honoré leurs engagements initiaux. Le dernier a signé un contrat d'apprentissage.

N'est-ce pas déjà un début de réussite que d'avoir réconcilié une grande partie de ces élèves avec eux-mêmes et avec le désir d'apprendre et de se former ?

Coordonnateurs de l'action : M. TIFOEN, Principal adjoint, Mme FAURE, Professeur de Français



Collège Joliot-Curie, Carqueiranne

Dispositif « classe palier réussite »

Jusqu'à l'an dernier, des élèves de troisième de ce collège ont bénéficié du projet « Education à l'orientation (classe de troisième spécifique) ». Face aux difficultés inhérentes à la dotation horaire globale de l'établissement, le collège a cherché un nouveau projet moins onéreux en termes d'horaires. C'est ainsi qu'a été élaboré le **Dispositif « classe palier réussite »** qui s'inspire des classes relais.

Comme l'ancienne action, ce projet a été motivé par le constat que certains élèves du collège ont des difficultés d'organisation dans leur travail, de compréhension de l'univers scolaire, de comportement (absentéisme, agitation, passivité extrême, indiscipline en classe, etc.), obtiennent une orientation non-conforme à leurs vœux en fin de troisième, voire quittent le système éducatif sans qualification, et n'obtiennent pas leur brevet des collèges (une vingtaine chaque année).

Cette expérimentation vise :

- Une réconciliation avec le système scolaire.
- Une prise de conscience par les élèves de l'intérêt des matières les plus scolaires pour leur formation future.

- Un véritable suivi, un dialogue entre l'équipe pédagogique et les élèves qui permette de les aider à réfléchir à leur comportement dans un cadre scolaire ou professionnel.
- Une meilleure orientation de ces élèves, ordinairement en échec en fin de troisième.

Le projet a été présenté en septembre à tous les professeurs. L'équipe a ensuite reçu de la part des professeurs principaux, une liste d'une vingtaine d'élèves désirant bénéficier du dispositif « alternance collège-entreprise ». Les familles concernées ont été conviées à une réunion d'information, et chaque élève a été convoqué pour un entretien individuel. L'équipe a retenu les dix élèves les plus motivés. Ces élèves « permanents » ont bénéficié d'un emploi du temps aménagé dans lequel ils continuent à suivre certains cours avec leur classe d'origine, et bénéficient d'heures d'accompagnement spécifique et notamment des heures d'expression orale avec une professeure de français qui fait du théâtre à l'extérieur. Des stages en entreprise sont en outre programmés.

Au cours de l'année, à la demande de professeurs et d'élèves, la décision a été prise d'accepter des élèves à titre temporaire.

La « classe palier réussite » accueille dix élèves par semaine : 5 permanents et 5 temporaires, dont 50% de filles.

Les apports de ce dispositif ont été évalués très positivement tant par les élèves que par les enseignants qu'ils soient engagés dans l'expérimentation ou intervenant dans les classes d'origine. Le petit effectif permet un suivi presque individualisé. Les élèves du dispositif obtiennent de bons résultats dans toutes les matières du dispositif, sont très motivés par les stages en entreprise et ont cessé de se faire remarquer dans le collège. Leur attitude dans les cours de la classe d'origine se révèle globalement positif.

Il y a incontestablement un « avant » et un « après » Classe Palier.

Coordonnateur de l'action : M. MENACER, Professeur de Sciences Physiques

Collège Emile THOMAS

DRAGUIGNAN

Structure d'accueil d'aide et d'accompagnement scolaire (S.A.A.S)

Le SAAAS est une structure interne au collège Emile Thomas, qui a pour objectif de prendre en compte la globalité de l'élève, de travailler en équipe et d'individualiser les parcours afin d'apporter la réponse la plus adaptée aux besoins identifiés. La finalité est encore d'amener le jeune à être acteur de son projet professionnel, et d'aider l'élève à développer son autonomie. L'expérimentation cherche aussi à maintenir une liaison entre la classe d'origine et la structure SAAAS, pense en permanence au retour dans la classe d'origine et agit de manière à le favoriser.

Cette structure concerne des élèves de retour de stage en alternance ou de classe relais, des élèves inscrits au collège en cours d'année ainsi que des élèves (à partir de la 5^{ème}) démotivés, qui risquent, s'ils restent en échec sans être soutenus rapidement, d'aller vers la rupture scolaire.

Les équipes pédagogiques du collège repèrent les élèves susceptibles de tirer profit de la structure SAAAS. Le professeur principal fait la synthèse des observations recueillies et propose les élèves à la commission SAAAS - constituée du chef d'établissement, de son adjointe, de trois professeurs, du CO-Psy, de l'assistante sociale ou de l'infirmière, d'une CPE, de deux assistants pédagogiques engagés, et d'un des membres de l'équipe éducative de la classe d'origine de chaque élèves. La commission se réunit une fois par mois ou davantage si cela est nécessaire.

La durée du passage dans la structure est variable, en fonction du profil de chaque élève, elle peut être une coupure de plusieurs jours avec la classe d'origine durant laquelle l'élève est entièrement pris en charge par le SAAAS, ou un emploi du temps aménagé avec heures dans le SAAAS.

Le but est que l'élève réintègre sa classe, motivé et ayant repris confiance en lui-même, en sa capacité de progresser. La prise en charge des élèves se déroule de la manière suivante : un entretien préalable, conduit par deux membres de la Commission. Cette étape est indispensable pour expliquer à l'élève les modalités de la prise en charge et avoir son adhésion. De là découle la construction d'un emploi du temps adapté aux besoins de l'élève. Afin d'aider l'élève à faire le point régulièrement, un tuteur référent peut-être désigné. En fin de prise en charge, un entretien avec l'élève fait le bilan et permet d'envisager la suite de son parcours de manière individualisée.

Cette prise en charge a lieu dans une salle dédiée qui est une salle de réunion libérée au rez-de-chaussée, qui a été intégralement rénovée et équipée en informatique. L'effectif du SAAAS de 3 à 5 élèves au grand maximum.

Les résultats du dispositif sont satisfaisants dans la mesure où les élèves concernés ont évité la rupture scolaire. La grande majorité d'entre eux a changé d'attitude dans le cadre de l'établissement, manifestant un retour à la confiance vis à vis de l'école. Les personnels engagés dans cette expérimentation estiment que ce dispositif était nécessaire aux élèves en voie de rupture scolaire et au meilleur fonctionnement de l'établissement.

Coordonnatrice de l'action : Mme GHESQUIER, Principale Adjointe



LE LUC

Un **Dispositif en faveur des Collégiens Décrocheurs** est en place et vise à tenter d'éviter les décrochages et les sorties sans véritable solution choisie par des élèves de 3^{ème}, allant avoir 16 ans. Une « Cellule de veille » est en place au collège, qui est avertie de toute situation sensible de ce type. Dès qu'un élève fait l'objet d'une alerte, il fait l'objet d'un suivi très précis de manière à chercher la meilleure solution pour l'aider.

Si aucune solution « traditionnelle » ne peut être trouvée, un parcours adapté est proposé à l'élève avec son accord et celui de sa famille, sur une période de 6 ou 7 semaines. Un travail est engagé avec différents partenaires, mais le lien avec la classe d'origine est maintenu, de sorte que le parcours inclut la préparation au DBN, un pan plus professionnel, et une remise à niveau personnalisée, ainsi qu'une approche clinique de la situation par une professionnelle.

Les effets positifs de ce dispositif sont tout à fait sensibles dans cet établissement, et ce de l'avis général.

Les cas de décrochages se réduisent considérablement, et le plus grand nombre des élèves pris en charge a trouvé une solution adaptée à son parcours individuel. Le **DICOD** veille à ce que l'élève retrouve estime de soi et motivation pour poursuivre son parcours.

Coordonnatrice de l'action : Mme BERTHIER, coordonnatrice MGI